

Reconsidérer la terre crue comme un matériau d'avenir

À l'origine de TERA, des professionnel-les régionaux de la construction en terre crue, (maçons, artisans, architectes, ingénieurs, thermiciens, économistes) se sont regroupés pour dynamiser les métiers, les techniques, et valoriser le patrimoine en terre crue d'Auvergne Rhône-Alpes, tant en construction qu'en rénovation.

Ce matériau est souvent méconnu des professionnel-les, pourtant régulièrement appelé-es à le travailler. Très peu y sont formé-es et la majorité d'entre eux se tournent vers des matériaux qui sont souvent inadéquats voire néfastes, en particulier pour les restaurations.

Tout en s'inscrivant dans le respect des normes, des principes de l'éco-construction et des besoins des usagers, les objectifs de l'association sont de :

- favoriser en Région les échanges de savoir-faire entre professionnel-les,
- promouvoir et développer les connaissances sur ces techniques d'intervention sur le bâti ancien,
- permettre la création de métiers très qualifiés,
- inciter à construire en terre crue, le matériau présentant d'indéniables avantages environnementaux, sociaux et culturels.

Le programme d'actions est soutenu par la Région Auvergne Rhône-Alpes, l'Union Européenne avec le FEDER, et le Ministère de l'Écologie, du Développement Durable et de l'Énergie.

En effet, TERA s'inscrit également dans un mouvement plus large, inter-régional, qui a pour objectif d'aboutir à la rédaction de textes de référence, de codes de bonnes pratiques, pour garantir le résultat final tout en préservant la diversité des pratiques régionales.

Contact

Marianne Boiron-Reuerbel - Coordinatrice
Tel 06 83 21 97 18
mboiron@terre-crue-rhone-alpes.org

www.terre-crue-rhone-alpes.org

Partenaires



Avec le soutien de



L'association des
professionnel-les de la terre crue
en Auvergne Rhône-Alpes

Salle polyvalente de Fareins (01) – Tao Architectes
Crédit photo : Hélène Palisson ©TERA

Un programme développé en 6 ateliers de travail



Recensement de projets régionaux

- Sélectionner des bâtiments existants récents, réhabilités ou neufs :
- pour en analyser et présenter les aspects patrimoniaux, économiques et environnementaux,
 - pour répertorier ces projets régionaux afin de disposer de bases techniques et pédagogiques de mise en œuvre de la terre, et garantir de bonnes interventions.



Transmission de l'information et du savoir-faire

Favoriser la formation professionnelle et initiale terre en Auvergne Rhône-Alpes pour répondre à la problématique de l'entretien et de la restauration des bâtiments en pisé.

Contexte :

- des professionnel·les de la construction souvent appelé·es à intervenir sur des bâtiments en terre crue sans formation préalable,
- des Règles Professionnelles à respecter, obligatoires pour être assuré.

Pour monter en compétence et appliquer les bonnes pratiques sur le bâti existant.



Communication et promotion de l'association et de ses activités

- Une exposition : « TERRE ! »
Présentation de la diversité des solutions techniques, architecturales, économiques et culturelles actuelles qu'offre le matériau terre en Auvergne Rhône-Alpes, tant dans le bâti existant que dans le neuf.

Diffuser, informer et sensibiliser, en organisant :

- des rencontres inter-professionnelles,
- des visites de chantiers,
- des présentations de retours d'expérience



Groupes d'Évaluation et de Perfectionnement

Un dispositif pour accompagner les maîtres d'ouvrage et les maîtres d'œuvre :

- sur des projets de construction ou de rénovation, de bâtiments en terre, en paille, en pierre,
- pouvant présenter une problématique quant à leur reconnaissance technique et assurabilité, de la conception à la réception du chantier.
- afin d'établir une procédure d'évaluation et de validation des techniques non couvertes par des référentiels courants,
- et permettre l'assurabilité des ouvrages basés sur les règles de l'art de techniques locales.



Enduits sur support contenant de la terre

- Maintenir et appliquer les Règles Professionnelles :
- organiser et transmettre le suivi de retours d'expérience relatif aux enduits sur support contenant de la terre, dans le cadre des Règles Professionnelles.

Ces supports sont aussi bien le pisé que le torchis, la bauge, les pierres maçonnées à la terre, les blocs de terre compressée, l'adobe.



Pilotage de la rédaction d'un Guide de bonnes pratiques sur le pisé

Un travail au niveau national, mené conjointement par des groupes de travail régionaux, en partenariat avec les scientifiques pour les réglementations thermiques et sismiques :

- pour faciliter la prise en compte du matériau terre par les professionnels du bâtiment, par l'élaboration de documents référentiels,
- avec le soutien du Ministère de l'Écologie du Développement Durable et de l'Énergie.